

128 millions d'euros investis pour l'eau dans le bassin Seine-Normandie

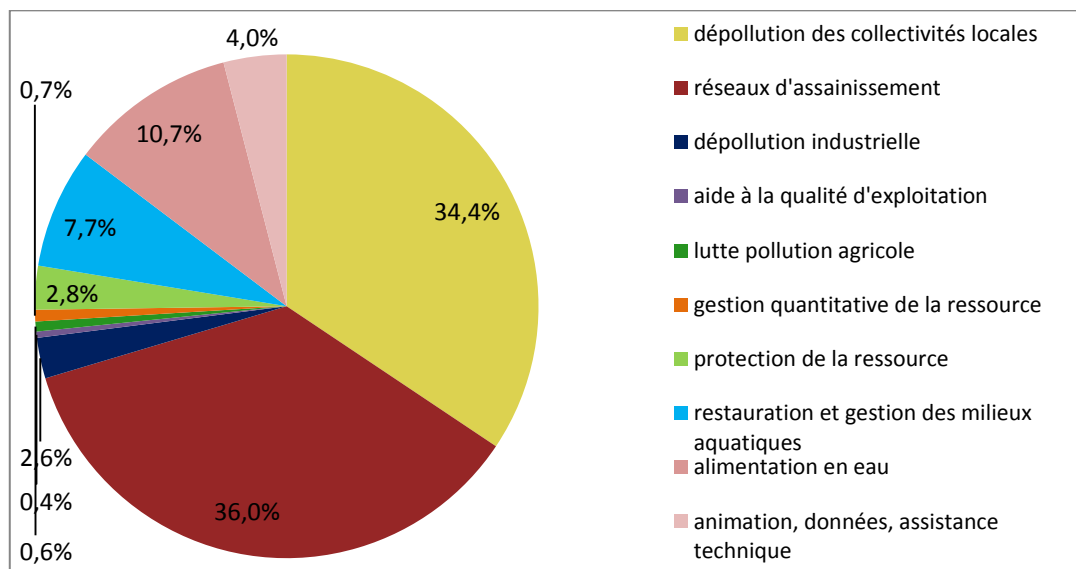
Les décisions de la commission d'attribution des aides du mois d'octobre 2015 de l'Agence de l'eau Seine-Normandie portent sur **128 millions d'euros**, qui contribuent au financement de plus de **1600 projets** sur le bassin qui représentent près de 245 millions d'euros de travaux. Les bénéficiaires de ces aides sont des collectivités locales, des industriels, des agriculteurs et des associations qui engagent des actions pour protéger l'eau.

Les dossiers présentés à cette commission représentent 20 % des autorisations financières du programme de l'année 2015.

EN RESUME :

- Les opérations d'amélioration de l'assainissement et de l'alimentation en eau potable portées par les collectivités recueillent 81 % des financements avec notamment :
 - . 44 M€ pour la dépollution des collectivités locales,
 - . 46 M€ pour les réseaux d'assainissement,
 - . 13,7 M€ pour les opérations de préservation et restauration de l'alimentation en eau potable.
- La restauration et gestion des milieux aquatiques représente presque 10 % du volume d'aides de cette commission (9,9 M€)
- Les actions de dépollution industrielle représentent environ 3 % avec près de 3,4 M€.

Répartition par grands domaines des 128 millions d'euros accordés en commission des aides du 6 octobre 2015



L'enjeu de la gestion des eaux pluviales



Longtemps considérée comme un déchet à évacuer le plus rapidement possible hors de la ville, les eaux de pluie trouvent progressivement un statut de ressource. En évitant le ruissellement sur la voirie et le mélange avec les eaux usées chargés en polluants divers, la gestion des eaux de pluies à la parcelle est prise en compte dans les travaux **des aménagements urbains**.

L'Agence de l'eau apporte des aides à la **désimperméabilisation des sols** et aux actions permettant de réduire les volumes d'eaux de ruissellement dirigés vers les réseaux d'assainissement. Pour réduire les rejets polluants par temps de pluie, l'Agence de l'eau finance également des ouvrages de dépollution ou évitant le rejet direct en rivière.

Plusieurs dossiers de la commission peuvent illustrer les travaux engagés par les collectivités locales avec l'aide de l'Agence de l'eau :

- **Gestion à la parcelle :**

Gestion des eaux de pluie à Montreuil (93) par la réduction à la source des écoulements d'eaux de pluie qui sont ensuite dirigées vers des noues, voire des bassins en cas de pluies fortes. Il s'agit d'une aide d'un montant de 217k€ à la commune de Montreuil.

Deux autres exemples de ce type de gestion des eaux de pluie à la parcelle sur la zone industrielle de Mitry-Compans (77) pour un montant de 112k€ et sur le parc urbain de la commune de Fourqueux (78), aide de 182k€.

- **Gestion et traitement des eaux pluies**

Les études et travaux relatifs à la refonte de l'usine de Clichy (92) du SIAAP qui effectue un prétraitement des eaux issues des grands collecteurs de Paris et petite Couronne et de dépollution des eaux de pluie. Le montants de l'aide est de plus de 16M€.

Les travaux du bassin de stockage des eaux de pluie à Issy les Moulineaux (92) pour le compte du conseil départemental. Il évite de rejeter en Seine les arrivées massives d'eau de pluie en les relarguant petit à petit à la station d'épuration Seine Aval du SIAAP. Le montant de l'aide est de près de 12M€

D'autres dossiers exemplaires sélectionnés par un jury seront prochainement présentés dans le cadre de l'appel à projet pluvial que l'agence avait lancé en début d'année.

La commission des aides de l'Agence de l'eau Seine-Normandie se tient tous les 2 mois pour attribuer les aides conformément au programme voté par le Comité de bassin.

Elle est composée de 17 administrateurs de l'Agence : 6 représentants des collectivités territoriales, 7 représentants des usagers, 3 représentants de l'Etat, et un représentant du personnel de l'agence. Actuellement présidée par Alain Vicaud, directeur de l'environnement et de la prospective à EDF.

L'intégralité des aides attribuées sont publiées sur notre site internet sur la page partenaire

Rubrique : [consulter les dossiers d'aides](#)

Contact presse

Agence de l'eau
Seine-Normandie

Sylvie BRISSOT
☎ 01 41 20 18 08
brissot.sylvie@aesn.fr



Seine_normandie